

LE PÈRE PEINARD

Réflexes
d'un
GNIAFF

PARAISSANT LE DIMANCHE



ABONNEMENTS, FRANCE { Un an 3
Six mois 1 50
Abonnements de propagande : 0,50 centimes pour deux mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
15, Rue Lavieuville 15, (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS, EXTÉRIEUR { Un an 5
Six mois 2 50
Abonnement double, 2 exemplaires sous la même bande, un an : 8 francs.

LA RADICAILLE EST A L'ENGRAIS! LA CHASSE AUX TRIMARDEURS



RADICAUX A L'ENGRAIS!

Il y a déjà une belle paye que nos sacrés fabricateurs de lois sont en place : on les a bombardés bouffe-galette au mois de mai dernier et, depuis lors, ils se laissent vivre, palpent leurs vingt-cinq balles quotidiennes et, quand l'occase s'en présente, ne crachent pas sur les pots-de-vin et les chèques.

A part ça, qu'ont-ils foutu ?

Ohé, les braves votards ! Il serait bougrement temps d'examiner de près la besogne de ces pique-assiettes.

Savez-vous bien, que sur les quatre ans de légifération qu'ils ont à s'envoyer, il y a presque une année de faite.

Faut-il en conclure qu'ils ont réalisé le quart des réformes que, dans leurs programmes, ils promirent de mener à bien ?

Quiche ! Entre promettre et tenir il y a plus loin que de la coupe aux lèvres.

Nos fabricateurs de loi n'ont rien foutu, ne foutent rien... et n'en foutront pas davantage au cours des trois ans qu'il leur reste à tirer.

Quand je dis qu'ils n'ont rien fichu, j'entends qu'ils n'ont rien fait de bon, car, pour ce qui est de nous poser des lapins, à eux le pompon, nom de dieu !

De toute la clique des députations qui, depuis un quart de siècle, se succèdent à l'Aquarium, la collection actuelle est la plus au-dessous de tout !

On dirait que les députés eux-mêmes ne coupent plus dans l'utilité de leurs fonctions : ils agissent kif-kif des politiciennes qui font la parade et jouent un rôle ; ils sont payés pour... et se foutent du reste !

Quelques-uns mêmes ne s'en cachent pas : « Il n'y a rien à fiche, disent-ils, le métier de député est un métier de fumistes ; mais, puisque le peuple est assez nigaud pour voter, mieux vaut que je sois élu qu'un autre... La place est bonne !... »

C'est l'agonie du parlementarisme !

— 0 —

Auparavant, quand les opportunistes

tenaient la queue de la poêle, ils n'en foutaient pas une datte, sous prétexte que rien n'était opportun.

Les radicaux l'avaient belle à l'époque : ils faisaient honte à la séquelle Gambettiste et Ferryste de renier la démocratie.

Ah, les bons bougres, quelles riches engueulades ! Les radicaillons fustigeaient les opportunistes, les agonisaient de sottises, les qualifiaient de renégats, de vendus, de traîtres...

Et, turellement, la main sur le cœur, ils nous promettaient que, le jour où, eux-mêmes, — braves et loyaux radicaux, — seraient les timonniers de l'Etat, ça changerait de figure.

C'est fait ! Nous en sommes là désormais : les opportunistes sont cuits et les radicaux sont les maîtres tout puissants.

Eh bien, qu'y a-t-il de changé ?

La peau !

C'est toujours la même ritournelle qu'on nous sert : les réformes ne sont pas opportunes !

Qui donc parle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Il n'en est pas plus question que de mettre une muselière aux sergots. Celui qui s'aviserait d'en causer aurait l'air d'être un antédiluvien.

Les radicaillons avaient aussi jabotté de réduire la vermine fonctionnariste, à commencer par la mise au rancard des sous-préfets.

Il en est de ça comme du reste : les sous-préfets, les ronds-de-cuir et toute la racaille budgétivore a de la brioche sur la planche, — pour l'éternité, si on attend que les radicaux lui coupent les vivres !

J'en passe, nom de dieu !

Mais, le plus beau lapin que l'engueance radicaillonne nous a posé est celui de la suppression de l'impôt sur les boissons hygiéniques.

Vous en souvenez-vous, les bons bougres ?

L'été dernier on nous augmenta l'impôt sur les alcools dans une proportion fantastique et, pour nous faire avaler la couleuvre on nous jura qu'au premier de l'an on nous enlèverait l'impôt sur le vin, la bière et le cidre.

Je l'en fous ! Le premier de l'an est venu et nous nous sommes tapés : nous sommes encore à attendre le dégrèvement promis, — on nous le servira la semaine des quatre jeudis. Par contre, nous finançons la surcharge de l'alcool.

Et, cré pétard, nous sommes tellement pochetés que nous n'avons ni rouspété, ni protesté.

C'est ça le plus triste !

Si on voulait, à peu de frais, se payer la fiole des radicaux, il suffirait d'exhumer leurs coups de gueule contre les opportunistes et les leur servir nature... en remplaçant simplement le mot « opportuniste » par celui de « radicaux ».

Un tel chinage serait uniquement rigouillard.

Que les politiciens, les ambitieux, les ôte-toi-de-là-que-je-m'y-mette que sont les sociaux à la manque s'amuse à de telles babioles, c'est dans leurs cordes.

C'est ce qu'a fait l'autre jour, à l'Aquarium, ce petit aztèque de Zevaës ; après avoir constaté le retournement de veste des radicaux, il s'est cru malin en brillant :

— C'est la faillite du radicalisme !

Ouais ! Qu'en sait-il ?

Faillite ?...

Pas tant que ça, nom d'un foutre !

Il serait plus exact de constater qu'ils ont décroché la timballe gouvernementale, qu'ils ont fait un coup de boule et amené le gros lot de l'assiette au beurre.

Il en est du retournement de veste des radicaux comme des médailles : il y a le côté pile et le côté face.

Du côté face — côté des chameaucrates — leur bénéfice est grand : dorénavant, à eux les places, les honneurs, la galette et tout ce qui s'en suit !

Du côté pile — côté du populo — il y a certainement faillite, puisqu'ils renient tous leurs programmes, mentent à toutes leurs promesses.

Mais, du sentiment des bons bougres à leur égard, les radicaux s'en fichent autant que bibi d'une décoration : ils ont la braise et, pour le reste, ils s'en tamponnent le coquillard !

Donc, la prise de possession du pouvoir par les radicaux n'a en rien modifié l'alignement politique : il n'y a de changé que le personnel,

Autant dire, rien !

Pierre a pris la place de Paul — et c'est tout !

Les opportunistes, gras à lard, se sont retirés du fromage et ont cédé la place aux radicaux qui, eux aussi, sauront se fader : ils ont belles dents, bons estomacs et pattes bougrement croches.

Aussi ! gare à nous !

Par exemple, allons-nous être assez nicodèmes pour polotter à perpète ?

Déjà, quand la fripouille de l'Ordre Moral tenait la queue de la poêle, les opportunistes nous faisaient patienter, nous promettant la lune pour quand ils seraient les plus forts ;

Ensuite, ce furent les radicaux qui recommencèrent la ritournelle contre les opportunistes ;

Cette fois, c'est les sociaux à la manque qui nous joueront, vis à vis des radicaux, le petit air de musique que ceux-ci nous jouèrent à l'égard des opportunistes : ils nous expliqueront que les radicaux sont de parfaits jean-foutre, des types sans conscience, ni conviction qui, en décrochant la timballe n'ont songé qu'à leurs affaires, et non aux nôtres.

Faudra-t-il en conclure que lorsque les sociaux politiciens seront devenus les timonniers de l'Etat, le fourbi changera et que les réformes nous dégoûteront sur le casaquein ?

Ah ouat ! Si les sociaux à la manque arrivaient jamais au pouvoir, ils imiteraient les radicaux et les opportunistes... Puis, derrière eux se recruteraient un nouveau parti d'opposition qui débiterait à son tour jusqu'à ce que son heure vienne de gouverner...

Ce truc-là, c'est kif-kif l'histoire du « petit navire »..., quane c'est fini, on recommence !

— 0 —

Donc, les bons bougres, ne nous payons plus de mots : allons au fond des choses et rendons-nous compte qu'il ne suffit pas de changer les hommes pour modifier la mécanique gouvernementale.

Tant plus on expédiera de types dans la galère gouvernementale — tant plus il s'en pourrira !

Il n'en faut pas trop vouloir à ces jean-fesse : ils subissent l'influence du milieu !

Les vrais responsables de la putainerie des dirigeants, c'est nous autres, les bons bougres : c'est nous qui les élevons au pinacle, c'est nous qui les plongeons dans l'égoût collecteur du parlementarisme... s'ils s'y gangrèment c'est notre œuvre !

Depuis le temps, on devrait pourtant être fixés, nom de dieu !

On devrait savoir que l'Etat n'existe que pour protéger les riches, tenir le populo dans l'abêtissement et la misère et l'empêcher de se révolter.

Puis, notre conviction étant bien enracinée, on devrait bien s'aligner pour lui refuser notre appui et faire le vide autour de lui.

Ce n'est pas la mer à boire !

Il n'y aurait qu'à foutre la grève à toutes les sauces pour en voir le bout ;

Grève électorale... Grève des im-
ôts... Grève des conscripts...
Grève Générale sur toute la ligne!
Y a quo ça de vral, mille mar-
mites!



Ousqu'est la Justice ?

Mille tonnerres, la Justice est bougrement dure à décrocher dans la société actuelle!
Depuis un sacré bout de temps temps une trifouillée de types — venus des quatre coins de l'opinion — se sont attelés à la révision du procès de Dreyfus.
Des motifs de reviser, y en a une foultitude; les illégalités se remuent à la pelle.
Eh bien, quoique ça, on est toujours à se demander si on verra le bout de la révision?
D'abord, quand on a su que Dreyfus avait été condamné sans qu'on lui fournisse les preuves de sa culpabilité, on a dit: « Le révision est sur le velours! »
Je t'en fous!
Ensuite, quand l'illustre faussaire Henry a été suicidé — par ordre! quand on a su qu'Estherazy était l'un des grands marchands de secrets de l'Etat Major, cette fois encore on s'est dit: « Ça y est! »
Peau de balle et balai de crin!
Enfin, on croyait pourtant que, désormais, l'affaire était dans le sac: les vieux débris de la Cour de cassation épluchaient l'affaire et il n'y avait pas à croire qu'on put mettre des bâtons dans leurs guibolles flagellées.
La Cour de cassation est un ramassis de chats-fourrés antédiluviens qui n'ont plus qu'un dada en tête: faire respecter la forme.
Or, comme il s'en faut bougrement que la forme ait été respectée dans le procès Dreyfus — y avait pas d'erreur!
Pâtatrac! Voici que les chats-fourrés de la Cour de cassation — le plus faramineux échantillon de la Justice bourgeoise — sont suspectés à leur tour; on les traite de crapules, de pots-de-vinières, de fripouilles fleffées.
Donc, tout dégouline!
S'il n'y a plus à se fier aux centaines de la Cour de cassation, rien ne reste debout des institutions bourgeoises.
En effet, voici que la gouvernance, de concert avec le Q. de Vilain Repaire, la Ligue des pantouffards et les bouffe-youpins accusent la sacrée Cour de partialité.
On a vu de ses membres aller à la pissotière avec le colon Picquart.
Jolies mœurs, nom de dieu!
Pour lors, il est question de museler la Cour de cassation.
L'hippopotame Dupuy, qui n'est jamais en retard pour accoucher de sclérotesses, vient de fiche en chantant une petite loi sclérotate: le coup du père Dupuy contre les vieux déprimés de la Cour.
Oh, il les proclame de bons juges — mais à condition qu'ils ne jugent pas!

Ce n'est foutre pas bibi qui se plaindra de toutes ces putaineries!
La gouvernance en fera tant et plus qu'elle finira bien par écœurer le populo.
Tout de même, quand on voit combien il est cotonneux à un riche comme Dreyfus, qui a des amis en foultitude, pour qui on a dépensé bougrement de la galette, de se faire rendre justice, on est obligé de se dire que, pour les prolos, la justice bourgeoise est plus difficile à décrocher que la lune avec les dents!

HORREURS MILITAIRES

Hardi, les brutes!

Mince de jubilation, pour la gradaille!
Voici que les bouffe-galette de l'Aquarium viennent de lui donner carte blanche pour cogner à gogo sur les trouffons.
Désormais, cette engance ne se privait pas de tarabuster les malheureux trouffons qui ne virevoltaient pas au commandement: c'est à coups de pied, à grand renfort de torgnioles, de giffes et de renforcements que ces brutes incultes inculquaient la théorie et l'obéissance passive à leurs souffre-douleurs.
Certains gradés y allaient même plus carrément et ne se gênaient pas pour dégrainer et larder leurs victimes.
Pourtant, cette racaille mettait une cer-

taine retenue à ses crapuleries — non par un restant de sentiments humains, mais par peur du scandale: le trac de voir ses cruaulés s'ébruiter mettait une sourdine à sa férocité.
Désormais, les adjouvaches, les sous-offs, les bas et les hauts gradés, peuvent y aller dar: la question a été posée à l'Aquarium et les bouffe-galette ont décidé, sur le conseil de Freycinet, la bourrique de la guerre, que tant plus on tarabustera les soldats, tant mieux ce sera.
Donc, hardi les brutes! Cognez et étrepez les pousse-cailloux!
Vous gênez pas: tapez, scrognieugnieu! Ça vous vaudra de l'avancement!

Des bons bougres vont trouver abominable cette approbation donnée par nos fabricants de lois aux galonnés féroces.
Tant de cynisme va épater ces types-là!

Il n'y a pourtant pas de quoi, nom de dieu: c'est dans l'intérêt des capitalistes que les bouffe-galette ont lâché la bride aux chacals de l'armée.
Dam, il y a un fait visible à l'œil nu: l'esprit militaire est bougrement en baisse; les guculeries de toutes les ligues — qu'elles soient pantouffardes, patrouillardes, ou simplement trouffardes n'y feront rien contre.
Il y a une chose indiscutable: le populo coupe de moins en moins.
De tous temps, il a eu, d'instinct, de la méfiance contre les grands chefs: il s'est toujours souvenu que les Dumouriez, les Lafayette, les Bazaine, les Mac-Mahon, etc., ont été de crapules porte-rapières.
Maintenant, c'est pis que de la méfiance: c'est du mépris tout ce qu'il y a de plus carabiné! Voici que se découvre un Panama militaire qui n'a jamais eu son pareil: un salmigondis d'ordures et de crimes!
Et, ce qu'il y a de rupinskoïff, c'est qu'il n'y a pas meche de circonscrire la pourriture à tel ou tel galonnard, c'est tous qui sont contaminés!
Parfaitement: tous pourris, tous complices, tous criminels...

Il en pleut des mecs du calibre du colon Henry et de son copain le commandant Estherazy!
Tant et si bien que l'écœurement vient au populo.
Les grosses légumes se rendent compte de cet état d'âme — et veulent réagir!
Le bourgeoisie ne peut pas vivre sans soldats; il lui en faut pour tenir les prolos en respect et réfréner leurs envies de révolte. Et, turellement, il lui faut des truffards assez abrutis pour obéir au commandement de chefs leur ordonnant de tirer sur le populo.
Ce n'est que pour maintenir l'ordre à l'intérieur, et non pour protéger les frontières, qu'existe l'armée.
Donc, de toute nécessité, il faut que, très rapidement, les fistons du populo soient, à peine arrivés à la caserne, assouplis, ahurés, tournéboulés, au point de n'être plus capables de raisonner; ils ne sont véritablement « en forme » que le jour où leur citrouille est vide d'idées et qu'ils sont transformés en machines à tuer qu'on déclanche au commandement.
Comme le service militaire ne dure plus que trois ans, il faut agir vite. Sous Badingue, alors qu'on moisissait sept ans à la caserne, il suffisait de se fier au temps et à l'influence démoralisante de la chambrée.
Aujourd'hui, il faut, par des moyens artificiels, suppléer au raccourcissement de l'esclavage militaire.
Et c'est pourquoi les bouffe-galette viennent d'approuver les galonnards qui tapent les soldats et les tarabustent dur et ferme.

Poulain, le député socialo des Ardennes, avait voulu interpellier la bourrique ministérielle de la guerre au sujet de brutalités commises par la gradaille sur de simples trouffons. Le naïf s'imaginait que Freycinet trouverait ça très mal et qu'il donnerait des ordres pour que les gradés s'abstiennent d'assommer les trouffades.
Je t'en fous! C'est juste le contraire qui s'est passé.
Poulain a cité une tapée de faits — que les bons bougres ont pu reluquer dans le PÈRE PEINARD: le plus caractéristique est les malheurs arrivés à un pousse-cailloux en garnison, à Commercy et qui reçut, d'un caporal, un si faramineux coup de pied dans les parties sexuelles qu'on fut obligé de le châtrer.
Le cabot s'en tira avec quinze jours de prison!
C'est pour rien, nom de dieu! A ce prix, il peut repiquer au truc quand ça lui plaira!
Comme de juste, le Freycinet a fait retomber tous les torts sur le pauvre châtré et il a ajouté que maintenant il n'a qu'à être sage, car il est guéri... Lui a-t-on donc remis des organes neufs? Je ne le pense pas! Donc, la guérison dont parle Freycinet est toute relative... Si on le guérissait, lui, d'identique façon, tout gâteux qu'il soit, il y trouverait un cheveu.
Ce n'est pas tout, mille marmites! Le ministre a eu le culot d'ajouter que le pauvre trouffade est complètement rétabli, qu'il n'est plus malade, qu'on l'a changé de corps et que, s'il continue à se plaindre, on l'encerrera à Biribi.
Nom de dieu, c'est du toupet!

Comment, voilà un pauvre bougre qu'on estropie affreusement et s'il chiale, on le menace de l'expédier aux bagnes africains! C'est des façons bougrement républicaines!
Inutile d'ajouter que les bouffe-galette sont de tels pleutres de Freycinet et, au lieu de descendre du dégueuloir, a grands coups de pied dans le croupion — ce qui lui serait arrivé s'il avait bavé pareille horreur dans une assemblée de bons bougres — les fabricants de lois l'ont approuvé et applaudi!
Conclusion: Désormais, les gradés ont le droit absolu de vie et de mort sur les trouffades! Ils peuvent les rouer de coups, les estropier et les tuer... presque sans risques.
Sur ce, Poulain a eu une très chouette exclamation:
— Si j'avais été à la place de ce soldat, je me serais vengé!
Dam! Ciel pour œil, dent pour dent... dans des cas pareils.

Et diantre, ça changerait bougrement d'allure si les trouffades que la gradaille martyrise se mettaient à ruer dans le brancard et à rendre châtaignes contre marions.
Je sais bien que les conseils de guerre sont là pour un coup et n'ont pas besoin que les grosses légumes leur donnent des ordres pour toujours condamner les simples bibis qui ont crâné un brin.
Quoique ça, il y aurait meche de faire baisser le caquet à la gradaille: il suffirait que les trouffades aient assez de jugeotte pour s'apercevoir que les galonnés sont dans la proportion de un contre vingt pousse-cailloux.
Et dam, quand on se sait vingt contre un, il n'est pas indispensable d'être doué d'un tempérament audacieux pour devenir les maîtres de la situation, — un peu de volonté y suffit!

Ça changerait de gamme si, tandis que la gradaille va, suivant les conseils de Freycinet et des bouffe-galette, cogner férocement les trouffades.
Ça changerait de gamme si, ceux-ci, suivant à leur tour le conseil du député Poulain, s'avaient de ne pas se laisser assommer sans rouspéter!

La Chasse aux Trimardeurs

Voici que les chameaucrates prennent la mouche en reluquant le flot grandissant des trimardeurs.
Et, comme toujours, ils foutent en avant leur imbécile remède: vite! une loi pour serrer la vis aux mendigots et aux vagabonds.
Sacrés pantouffes! Vous seriez bougrement mieux avisés en tirant des plans pour frusquer ces débardés, les loger et leur emplit les tripes.
Lorsqu'il n'y aura plus de crève-la-faim vous n'aurez pas à réprimer le vagabondage et la mendicité.
Voilà le bon remède: couper la chique à la misère!

Quant à votre garce de loi répressive elle ne fera que du mal: elle aura pour résultat d'exaspérer les pauvres bougres sur qui elle s'appesantira et, par ricochet, elle augmentera le nombre des feignasses, roussins, pandores et garde-chiourmes chargés de faire la chasse aux trimardeurs.
Qui paiera les frais? Toujours le populo!
L'auteur de ce cochon de projet de loi est un chat-fourré, Cruppi, qui a lâché le bêchage au Palais d'Justice pour un mandat de bouffe-galette à l'Aquarium.
Combien est plus humain que ce pondeur de lois l'espatriouillant jugeur de Château-Thierry, le président Magnaud! Il vient justement, à propos de vagabondage et de mendigotage, d'accoucher d'un galbeux jugement que le Cruppi ferait bien de ruminer.
Magnaud avait à juger un pauvre gas de 17 ans, qui a déjà trois condamnations pour mendigotage et a, pour excuse, la vie de mistouffe qu'il a menée; il a poussé, on ne sait comment! Son père mourut et sa mère, ne pouvant le nourrir, l'abandonna aux trois quarts; un cal-terreur le prit à son service, le fit turbiner dur... pour la peau! Un jour vint où le petit gas eut soupé de cette existence: il tira la révérence au pétrousquin et vagabonda, — depuis quinze mois il est sans travail!

Or ça, voici comment le président Magnaud a jugé le cas de cette pauvre victime sociale:
« Attendu que, dans ces circonstances, il encourut trois légères condamnations pour mendicité et vagabondage, délits similaires et tout à fait dépourvus de criminalité;
Attendu que cette existence mouvementée dure depuis environ quinze mois, mais que, pendant le laps de temps qui sépare les minimes condamnations prononcées contre lui, dont aucune pour improbité, on constate qu'il a fait de sérieux efforts, tant en France qu'en Belgique, pour se procurer du travail; qu'il en a trouvé même assez souvent et s'est hâté d'en profiter, quelque minime qu'en ait été le salaire;

Que s'il n'est pas noté comme un ouvrier très courageux, il ne faut pas perdre de vue que les nombreuses privations qu'il subissait, n'étaient pas faites pour lui donner une bien grande vigueur physique;
Que ce reproche ne luites d'ailleurs adressé que par les patrons qui ne le payaient pas, les autres déclarant au contraire qu'il leur a donné satisfaction;
Qu'on ne saurait en outre avoir la prétention d'exiger d'un adolescent, presque un enfant, à peine rémunéré, en raison de sa misère, la même énergie dans le travail que de la part d'un homme fait;
Attendu que c'est dans ces conditions que C... sans travail, presque sans vêtements et dans l'impossibilité de pouvoir compter sur le secours des siens, a demandé et obtenu, à La Ferté-Milon, un morceau de pain;
Qu'à raison de ce fait, il est poursuivi pour mendicité, le département de l'Aisne possédant un établissement destiné à y obvier.

Puis, le jugeur Magnaud continue en proclamant combien est dérisoire et hypocrite l'aide donnée aux miséreux par cette garce d'Assistance publique:

« Il y a donc lieu de décider que l'établissement existant à Montreuil-sous-Laon, dans le département de l'Aisne, pour obvier à la mendicité, non seulement dans ce département, mais dans huit autres, est absolument insuffisant pour satisfaire au vœu de la loi;
Que cette constatation suffirait à elle seule pour amener la relaxe du prévenu.
Attendu qu'en effet, la société dont le premier devoir est de venir en aide à ceux de ses membres réellement malheureux, est particulièrement mal venue à requérir, contre l'un d'eux, l'application d'une loi édictée par elle-même et que, si elle s'y fut conformée en ce qui la concerne, pouvait empêcher de se produire le fait qu'elle reproche aujourd'hui au prévenu;

Attendu, au surplus, que l'établissement de Montreuil-sous-Laon répondrait-il à toutes les exigences de la loi, le délit de mendicité n'est réellement et juridiquement commis que par ceux qui, dans le but avéré de ne livrer à aucun travail sollicitent habituellement la charité publique, soit directement, soit par les moyens ou sous les prétextes les plus divers...
Attendu que celui qui, poussé par les inéluctables nécessités de l'existence, demande et obtient un morceau de pain dans le but de s'alimenter ne commet pas le délit de mendicité;

Que tel est le cas de C...
Attendu que, pour équitablement l'apprécier, le juge doit, pour un instant, oublier le bien-être dont il jouit généralement afin de s'identifier, autant que possible, avec la situation lamentable de l'être abandonné de tous, qui en haillons, sans argent, exposé à toutes les intempéries, court les routes et ne parvient le plus souvent qu'à éveiller la défiance de ceux auxquels il s'adresse pour obtenir quelque travail;

Qu'évidemment l'appel fait à la solidarité humaine par ce malheureux, dans sa détresse même parfois méritée, doit d'autant moins constituer une infraction pénale qu'il peut arriver à l'homme le plus laborieux, dont le travail est la seule ressource, de se trouver dans un état d'indigence momentanée, mais absolue, par suite de maladie ou d'un chômage inopiné et prolongé;
Qu'on ne saurait permettre que le législateur ait voulu atteindre l'être réellement privé de tout, qui, pour atténuer pour lui ou les siens les tortures de la faim, sollicite convenablement son semblable plus heureux, de lui venir en aide et ne manifeste aucune animosité si sa requête est repoussée...

Qu'accumuler sur le prévenu des condamnations de la nature de celles qui, d'ailleurs, est requise avec beaucoup d'indulgence, c'est lui rendre la recherche du travail plus difficile et le pousser inévitablement, en lui faisant perdre tout espoir de réhabilitation, dans la voie de la mendicité professionnelle avec toutes ses désastreuses conséquences;
Que, s'appuyant sur ces principes à la fois juridiques et humains, le Tribunal ne peut voir, dans le prévenu C... qu'un malheureux et non un délinquant au sens de l'article 274 du Code pénal.
Par ces motifs:
Le renvoi des fins de la poursuite, sans dépens.

Ohé, le Cruppi, voilà qui est bougrement envoyé!
Le flanche du jugeur de Château-Thierry est autre chose que ton fourbi répressif contre les trimardeurs; voilà la route à suivre: sortir les pouitins de la mistouffe...
Seulement, voilà le chienient, ça ne cadre guère avec la conservation des privilèges bourgeois; les deux s'excluent!

Il est certain que la foultitude des sans-travail augmente dans une sacrée proportion; le développement du mécanisme déchaîné à la rue une trifouillée de pauvres bougres qui, sans ressources, n'ont guère d'autres moyens de vivre qu'en fuyant les centres industriels.
A la campagne on trouve sa pâture plus facilement qu'à la ville: les champs donnent des patates, on chaparde les poales qu'on pêche à la ligne, on marche tant et plus...

Outre cet esclavage forcé, les trimardeurs donnent un coup de collier aux paysans et, en échange, reçoivent une écuelle de soupe.

Puis, encore, les pauvres types qui ne sont pas honteux tirent les pieds de biche et encaissent quelques sous ou des quignons de pain, — cadeaux de la solidarité ou de la pitié.

Il y a bien les charpentiers-à-Félicque... Mais, ils ne sont guère à craindre! Éparpillés dans le canton ils ne peuvent être partout à la fois; aussi les vagabonds les craignent peu et savent les éviter.

A combien s'élève la horde des trimardeurs?

En 1895, la gouvernance s'amusa à en faire, tant bien que mal, le recensement: ordre fut donné à la gendarmerie d'interpellier, le même jour, sur toutes les grandes routes, les types qui n'étaient pas du pays et de leur demander leurs papiers et tout le diable et son train.

De cette façon on releva les traces de 25.000 trimardeurs.

C'est déjà un chiffre considérable et pourtant, il est bougrement loin de la vérité: les marioles ne furent pas recusés ce jour-là... et c'est le plus grand nombre!

Il n'est donc pas exagéré de dire que la kyrielle des trimardeurs dépasse 100.000 et même davantage!

Que fera Cruppi de toute cette chieée de pauvres bougres? Pense-t-il que sa loi va les faire s'évanouir?

Les foutre en prison? C'est plus... mode à dire qu'à faire!

Toutes les prisons regorgent de prisonniers.

En construire de nouvelles?

Transformer la France en un gigantesque pénitencier?

Comme progrès, c'est bougrement mouche!

Le Cruppi voudrait qu'on bâtisse ce qu'en Angleterre on appelle des *workhouses* (des maisons de travail) qui seraient des turmes moitié prison où on collerait les vagabonds et où on les ferait tourner pour pas grand chose.

On peut penser des *workhouses* tout le mal ou tout le bien qu'on voudra; pas moins, il y a un fait indiscutable: ces turmes n'ont pas déraciné les sans-turbin d'Angleterre. Il en sera kif-kif bourriquet en France!

Je le rengaine: tous les fourbis légaux et répressifs n'aboutiront pas à tordre le cou aux vagabonds et aux mendigots; on pourra les fiche en prison, les coller à confire dans des refuges — on n'aura fait que les retirer momentanément de la circulation.

Un jour ou l'autre, fatalement, il faudra les déboucler, — et les malheureux n'en seront que davantage à cran contre leurs bourreaux... ils auront ruminé des idées de vengeance!

A qui la faute?

Aux pleins-de-truffes qui, après leur avoir pris leur part de croustille leur auront enlevé leur part de soleil et de liberté.

Et dam, si les richards trinquent ils l'auront bougrement cherché!

A COUPS DE TRANCHET

Cris sécitieux! — Un bon bougre, Alexandre Guienne, a été arrêté l'autre soir, avenue des Gobelins pour avoir clamé: « Vive l'anarchie! à bas l'armée! »

On va le saler, c'est certain!

Si, kif-kif les badinguesards qui, l'autre soir, étaient allés manifester au Nouveau-Théâtre, où l'on joue une gnerie intitulée *le Roi de Rome*, il avait gueulé: « Vive l'Empereur! » la police lui aurait donné des coups de chapeau.

Déserteurs! — La frontière était loin et ils avaient le gousset trop peu garni pour s'aventurer à prendre la poudre d'escampette.

Qu'ont-ils fait? Ils ont déserté dans la mort!

L'un, un lignard du 51^e, en garnison à Beauvais, vaillant, s'est fichu une balle du Lebel dans la poitrine. Malade, pouvant à peine se traîner, il alla à la visite; le major le traita de tireur au cul et lui colla quatre jours de salle de police. Désespéré, le malheureux s'est suicidé.

Un autre, Hautier, encaserné à Montargis, était le souffre-douleur d'un adjuvache; à bout de patience il a attrapé son fusil... et s'est fait sauter le caisson!

L'adjuvache est toujours florissant de santé et toujours aussi hargneux!

Galonnard assassin. — L'autre soir, dans un train qui démarrait de Montpellier, un officier du 59^e lignard, Paul Colin, a sorti son sabre et, sautant sur un voyageur qui roupillait dans un coin, il l'a lardé en gueulant: « Mort aux juifs! »

Inutile de dire que cette brute galonnée n'avait jamais tant vu la victime qu'il a aux trois quarts escouffée.

Il n'y a pas à s'étonner de tel crime!

Si on s'amusa à lâcher dans les rues des tigres et autres bêtes féroces, nul ne s'éparterait que des pékins soient, de temps à autre, bouffés à la croque-sel.

Or, entre les fauves et les porte-rapières y a pas de distinction à établir; donc, tant que la gradaille se baladera dans les rues, armée jusqu'aux dents, gare à notre peau!

Pauvres Moutons

*Pauvres moutons qui dans la plaine
Suivez tristement votre chemin,
Faibles frères du genre humain,
Sachez-vous pas que votre laine
En notre monde utilitaire
Enrichit les rois de la terre.*

*Pauvres moutons qui de la glèbe
Grattez jusqu'au fond les sillons,
N'oubliez pas les oisillons,
Ils ne chantent pas pour la plèbe;
Mais bêchez dur, mais bêchez ferme,
Votre vautour attend son terme.*

*Pauvres moutons, chair à machine,
Trimez toujours, chair à boulot,
La déche seule est votre lot,
Consommez-vous donc à l'usine
Tandis que les patrons en fêtes
Se moquent de vous, pauvres bêtes.*

*Vous noirs moutons qui dans la mine
Gagnez votre pain sou à sou,
Jusqu'à ce qu'un coup de grisou
Votre calcaire enfin termine;
Point n'est besoin pour vous de gindre
Car aucun ne songe à vous plaindre.*

*Pauvres moutons, bêtes de somme
Forçats du travail infécond,
Allons, passez le Rubicon;
Redressez-vous, soyez des hommes,
Voici l'instant de la révolte,
Pour vous, demain faites récolte.*

LOUIS GRANDIDIER.

EN BANLIEUE

Saint-Denis. — Mossieu Paquot, le singe de la vermicellerie, a voulu la semaine dernière, faire son petit Cé ar romain en offrant, à l'occasion du mariage de sa fille, *Panem et circenses*, c'est-à-dire banquet et bal, à ses esclaves.

Mais foutre, il y a un sacré cheveu dans l'affaire: ce chameau, véritable harpagon, ne déliant sa bourse qu'à grand peine, a décidé que le bal serait armé avec le produit des amendes qui, quotidiennement, pleuvent sur ses esclaves. On n'est pas plus pratique.

Nom de dieu, les pauvres n'ont qu'à bien se tenir, ça va leur tomber sur le râble plus dru que la grêle. Ils n'ont pas fini de casquer, car le vieux voudra rentrer, avec usure, dans toutes les dépenses faites par lui pour le noce, et pour ça, le plus chouette moyen c'est de pressurer les turbineurs jusqu'à la gauche; à moins toutefois que ceux-ci s'arrangent pour y mettre le holà.

Pierrefitte. — Chouette, nom de dieu, voilà la grève des conscrits qui commence. La semaine dernière, avait lieu le tirage ou sort du canton d'Aubervilliers: deux jeunes gars de Pierrefitte, à l'appel de leurs noms, se sont présentés devant le sac à numéros, et là, ont carrément refusé d'y foutre la patte, donnant pour raison qu'étant socialistes, ils étaient ennemis du militarisme.

Ça promet: si seulement leur exemple était suivi, c'est ça qui serait bath aux pommes!

Saint-Ouen. — Il y a quinze jours j'astiquais les fesses d'un salopaud, patron d'une fabrique d'eau de Javel, rue des Docks.

Nom d'un foutre, la tartine a fait un effet boeuf. Mince que les prolos de cette boîte s'en sont payés une tranche.

« C'est rudement tapé, disaient-ils. »

Si seulement ça pouvait leur ouvrir les quinquets et leur donner envie de se foutre en branle contre l'exploitation dont ils sont victimes.

Il ne serait que temps qu'ils se décident à grincer les dents, histoire de montrer qu'ils ont autre chose que de l'eau de Javel dans les veines.

Le singe, à qui un bon fleu avait fait parvenir un numéro du canard, a fait une sale gueule. Le pauvre, il n'est pas content.

Mon vieux, faut en prendre ton parti, si on l'engueule c'est que tu le mérites. Fous au plus vite la démission de crapulard et personne ne songera à te chercher pouille.

Il ne te restera plus qu'à te coller au turbin comme les camaros et à abattre la part de besogne, ce qui te donnera le droit de bouffer à ta faim.

Tu n'auras plus besoin de blinder les fesses dans la crainte de coups de croque-nots, ce que, vu tes salopises journalières, tu es obligé de faire à l'heure présente.



Crapulard révolvérisé

Arlut est un petit patelin des environs de Jarnac, dans la Charente, ou, comme partout ailleurs, les chameaucrates font des leurs.

Mais leurs salopises leur jouent quelquefois de sales tours, à preuve ce qui vient d'arriver à un type de ce patelin.

Ce coco emmiellait un pauvre bougresse, mère de deux momignards, il lui avait fait bazarder son bien et l'avait foutu sur la paille.

Réduite à claquer du bec, la pauvresse ne fit ni une ni deux, elle s'arma d'un rigolo, se posta à la porte du castel du type et quand celui-ci montra sa tronche, pif, paf, elle te lui colla trois balles dans le cuir.

Sallement mouché, il se fuita, hurlant comme un putois, chercher les guignols qui radinèrent dar-dar, et entoilerent la pauvre diablesse.

Encore deux victimes que le sacré distinguo du tien et du mien vient de faire. Pareil fourbi ne serait pas à craindre si la société était normalement emmanchée, si personne n'avait intérêt à faire des mistouffes à son semblable, et si, au contraire, on comprenait qu'il y a tout avantage pour chacun à vivre en frangin.

Comme au bon vieux temps

Dives. — Le directeur du bagne à Se-crétan se croit encore au bon vieux temps, où les seigneurs avaient le droit de vie et de mort sur leurs esclaves.

Le salopaud, un jour que son larbin l'avait envoyé paître, empoigna un os de gigot et te lui en foutit quelques coups sur la caboche. Assez poire, le larbin n'osa pas se rebiffer: il se contenta d'attacher son galeux devant le tribunal où il obtint cent balles d'indemnité.

A mon avis, le larbin aurait mieux fait d'agripper son singe par la peau du cul et de lui coller la décoction de coups de gro-lons que le charognard n'avait certainement pas volé.

Frasques de raticheons

Cabourg. — Il y a, par ici, pléthore de pommes cette année, et il en est résulté un cidre épolant, un cidre que chacun boit avec délices.

Les nonnes, surtout, s'en sont foutues jusqu'à la garde à preuve que l'une d'elles en a chopé une telle venfée, qu'elle en aura pour neuf mois avant d'être dégonflée.

Les cléricochons du patelin ont bien ché à expliquer ce fourbi mais le populo, qui, lui, sait à quoi s'en tenir, a carrément foutu ça sur le râble d'un vicaire de Dives, lequel a une réputation de Don Juan qu'il ne vole pas du reste.



Belgique. — Les camaros n'ont pas oublié ce qui se passa au mois d'août, à Bruxelles:

Un policier, qui ne savait quoi foutre de ses dix doigts, voulut, histoire de se conserver la main, canuler quelques bons fleux qui avaient le tort d'être anarchos.

Il s'amena, sans plus, chez Willems, un menuisier, qui était en train de tourner, et sans crier gare, entra dans la pièle où li se mil à farfouiller partout.

Le copain la trouva, avec raison, un peu forte, et se mit à engueuler le roussin qui tira un rigolo de sa profonde et le lui brava sous le blair.

Sans s'effaroucher, le bon bougre fit de même; après avoir légèrement mouché la sale bête, il se tirefûta dans la rue où des policiers amateurs lui foutirent la main sur le râble.

Après une enquête dans laquelle le commissaire avoua avoir tiré sur Willems cinq coups de revolver, celui-ci a été renvoyé

devant la cour d'assises du Brabant, qui ne manquera pas de lui appliquer la forte dose.

Ça en fera toujours un de moins sur la brèche.

Attention, les bons bo agres!
Réclamez partout

L'ALMANACH

DU

Père Peinard

pour l'année crétime 1899

Au 107 calendrier révolutionnaire

Prix de l'almanach: 0 fr. 25
franco: 0 fr. 35

Communications

Paris

— Le groupe communiste du XIV^e, réunion tous les lundis soir, salle du Moulin de la Vierge, rue de Vanves, 102.

— Cours d'art oratoire gratuit, tous les jeudis, à 5 h., par Mowbray, au café, 69, rue Blanche.

— Quelques menuisiers, ayant soupé de travailler pour les singes voudraient s'associer pour entreprendre des travaux à leur compte; ils désirent entrer en relations avec quelques camarades de la partie habitant Paris, et dès qu'ils seront une dizaine ils se réuniront pour s'entendre sur le mode d'organisation. Ecrire à Th. Moyé, menuisier, rue Mathias-Duval, 33, la Glacière.

— Groupe des Etudiants Révolutionnaires Internationaux. Réunion le mercredi, à 8 h., 1/2 du soir, 5, rue de l'Arbalète (ancien lieu de réunion).

— Solidarité des Trimardeurs, réunion tous les mercredis, au bar, 44, rue Curial et permanence pour les camarades sans travail, tous les soirs, à 7 h.

— Les camarades qui connaissent des emplois quelconques sont engagés à en aviser au plus vite F. Cuisse, au bar, 44, rue Curial.

— Le groupe anticlérical du 11^e et du 10^e arr. organise pour le dimanche 5, à 2 h. 1/2, une causerie faite par le camarade Janvion, 216, rue St-Maur. Chants et récits.

Entrée libre.

— Rue des Fourneaux, 74, conférence historique sur les événements actuels, le lundi 6 février, par Armand Charpentier.

Banlieue

SAINT-OUEN. — Réunion des camarades le samedi soir à 8 h. 1/2, salle Ansel, 8, rue de la Chapelle.

Causeries et discussions sur les questions sociales.

SAINT-DENIS. — La « Pensée Nouvelle », groupe d'études scientifiques et littéraires, tient ses réunions le mardi soir au local convenu.

Appel est fait à la jeunesse studieuse. S'adresser au camarade L. Grandidier, 1, rue Pierre Béguin.

Province

SAINT-ETIENNE. — Les camarades de St-Etienne sont convoqués pour samedi 4 février, à 8 h. du soir, salle du Café du Cercle, rue du Grand Gonet.

Sujets traités: Du quotidien, de la propagande.

AMIENS. — Gosselin, 34, rue de la Somme, vend le P. P. et toutes les publications libertaires.

— Groupe d'études, tous les samedis soir, au Cent de Piquet, faubourg de Ham.

Urgence.

BRUZEVAL. — Le P. P. est en vente au café de Colombel, rue des Bains.

NIMES. — Les libertaires nîmois se trouvent tous les samedis, dimanches et lundis café Dayre, 22, rue de la Vierge.

— Afin de faciliter la propagande et la vente des journaux libertaires le vendeur de Nîmes prévient les camarades qu'il se trouve à midi, boulevard Duval, derrière le grand temple, de 1 h. 1/2 à 2 h. rue Cotelier, 6, de 2 h. à 5 h. débit Terminus, à droite de la gare.

ROUBAIX. — Tous les samedis, réunion au rue, chez François, maison Bourgeois, à 8 h. et au Tambour-Maitre, 14, rue des Longues-Haies.

EPINAL. — Loquier, 25, rue Ruaménil, vend toutes les publications libertaires.

REIMS. — Les camarades du Faubourg de Laon se réunissent tous les samedis au café de la République, 25, rue St-Thomas; ceux du Barbâtre au café St-Maurice.

LE HAVRE. — Tous les dimanches, réunion chez Crespin, restaurateur, rue d'Etretat.

Causeries et chansons par des copains.

CHARTRES. — Les libertaires de Chartres se réunissent le samedi à 8 h. 1/2 au restaurant du Pont de Mainvilliers (ancienne maison Dubosc).

Les nouveaux venus sont invités.

Demander le camarade Naugat.

CHALON-SUR-SAONE. — Quelques bons bougres viennent de fonder une bibliothèque libertaire. Ils font appel à tous ceux qui sont d'accord avec eux sur ce point.

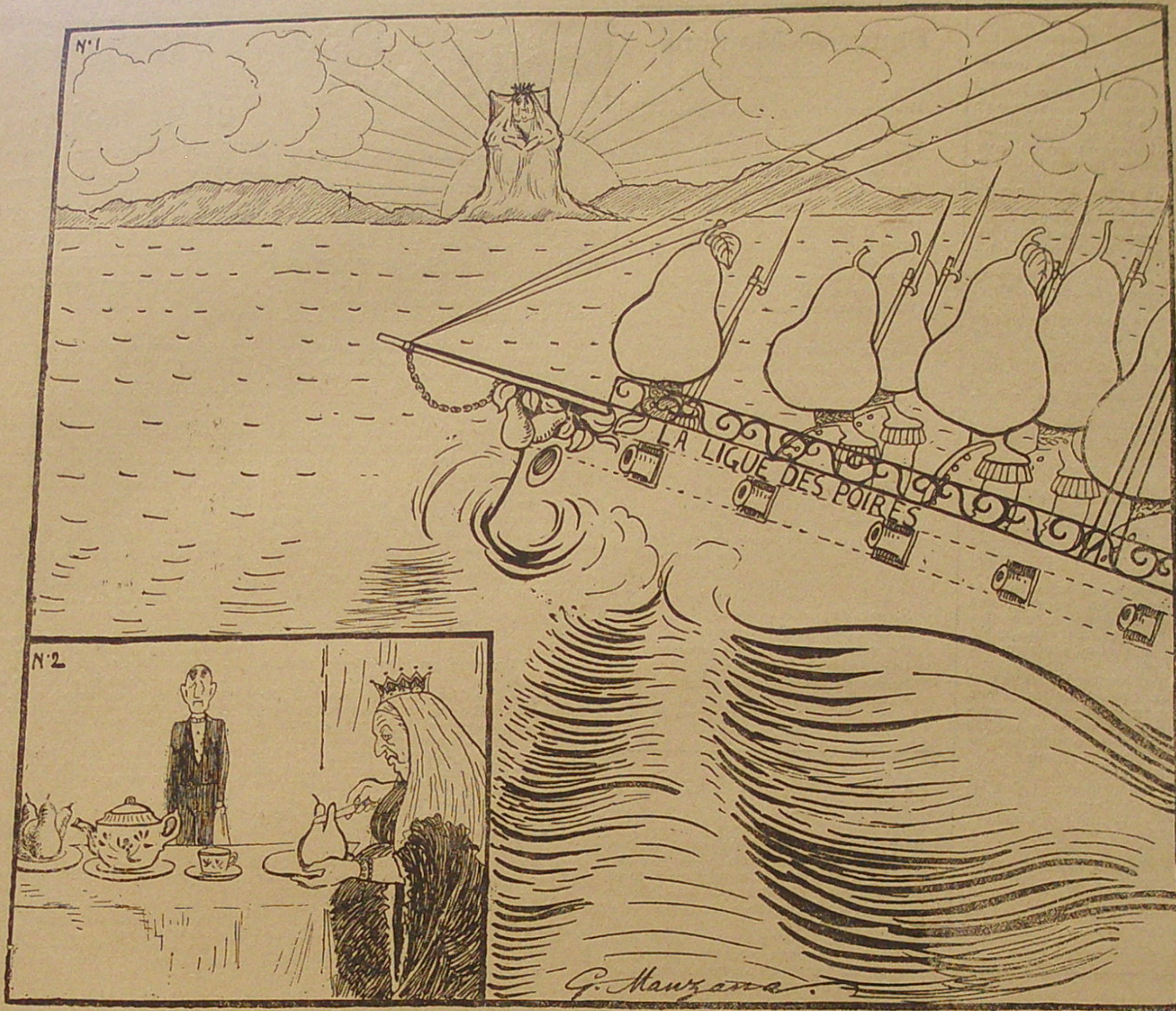
Faire parvenir bouquins et revues au camarade Guillois, tailleur, avenue Boucicaut.

Le PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.

Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués

Le gérant: L. GRANDIDIER.

Imp. Grandidier, 15, rue Lavieuville, Paris.



1° La Ligue des Poires s'embarque pour l'Angleterre ;
 2° Madame la reine d'Angleterre, le ventre à table, les fout en déroute : « Ne dérangez pas les généraux, mon maître d'hôtel suffit !... » et elle bouffe les Poires servies sur un plat.

CLOVIS DÉCEMBRE

PAR
 LOUISE MICHEL

Depuis la mort de sa femme la vengeance de M. de La Vallée avait perdu son charme, l'objet de sa haine n'ayant plus à souffrir. Le vieux marquis abandonna donc complètement à eux-mêmes les jeunes mariés, blasé qu'il était sur le mal qu'il leur avait fait.

Les amis, inséparables de toute richesse, se groupèrent autour d'eux, si bien que les choses prédites arrivèrent le plus naturellement du monde.

Et tous deux menaient dans une paix profonde la vie fastidieuse des êtres nuis, comblés de fortune, sans se demander, elle, comment elle avouerait à Ménélas la naissance prochaine d'un héritier qu'il ne pouvait guère attendre, lui, pourquoi il n'avait pas jeté dehors, dès sa première visite, un grand escogriffe qui regardait Hélène avec des yeux fascinés ; c'est que, pour jeter dehors l'escogriffe, il eût fallu avoir dans les veines plus de sang que n'en possédaient ces pâles rejetons d'une race dégénérée.

Rien de ce qui indigné ou transporte tout

cœur humain ne les ayant jamais occupés, le sinistre soleil du Deux Décembre se leva pour eux, sans que rien parvint à leur hôtel des tueries qui faisaient les rues larges et vides.

M. Joseph Ménélas se fit, comme de coutume, apporter son chocolat dans son lit, et se retourna de l'autre côté pour se rendormir après son déjeuner. Mme Hélène monta en voiture et se rendit chez sa modiste, cherchant une distraction à son ennui ; mais à peine l'équipage avait-il tourné le coin du boulevard Montmartre, qu'un petit bruit se fit, pareil à la grêle dans les branches : c'étaient les balles qui pleuvaient sur la foule.

Puis un choc, comme celui d'une montagne qui s'écroule, renversa le cocher, la voiture, les chevaux : c'était la cavalerie qui chargeait au galop le sabre en l'air.

Tout était passé. Hélène sortit vivante de la voiture et, poussée par l'instinct de la conversation, s'enfuit à travers la ville déserte, courant vite devant les tas de cadavres, qui versaient sur la terre par leurs plaies béantes la rouge rosée du sang.

Afolée, elle alla jusqu'aux plaines de Montrouge, et là, n'entendant plus rien, l'épuisement la jeta mourante en travers d'un chemin.

Sur la neige glacée naquit de cette femme sans responsabilité, sans intelligence, un petit être qui, ne pouvant puiser chez sa mère la force vitale qu'elle n'avait pas, remonta par un phénomène d'atavisme jusqu'à des ancêtres gaulois ou germains.

Cette prodigieuse vitalité étant incompatible avec les vices paternels, l'enfant naquit capable de développement d'intelligence comme de corps, ne tenant pas plus de l'es-

cogriffe que de la brebis inoffensive. Pourquoi la vieille femme, qui le trouva presque glacé dans les bras de sa mère morte, l'éveilla-t-elle pour le mauvais rêve de la vie de ce bon sommeil où il dormait si paisiblement ?

Le seul effort courageux que sa mère eût jamais fait avait été de le prendre dans ses bras ; peut-être, si elle eût vécu, Hélène eut senti pour son fils battre son cœur dans sa poitrine et s'éveiller l'idée dans son cerveau.

Elle n'était pas jeune, elle n'était pas belle et riche, encore moins que tout le reste, la pauvre femme qui ranima le petit abandonné ; mais, disait-elle, on en avait tant tué ce jour-là de femmes, d'hommes et d'enfants, qu'il fallait bien essayer d'en sauver quelques-uns.

On appela le petit abandonné Clovis, sans doute à cause du nom de Clotilde, inscrit ce jour-là au calendrier, et on ajouta le mois de la naissance : *Décembre*.

III

C'est en suivant Joseph Ménélas que nous retrouvons Clovis Décembre.

Le chagrin de Ménélas, à la disparition de sa femme, fut léger et de courte durée. Son sort lui fut inconnu.

Il y avait eu tant de cadavres ce jour-là, que celui d'Hélène, entassé avec les autres, descendit péle-mêle avec eux dans la fosse commune.

La voiture avait été broyée, le cocher, les chevaux réduits en lambeaux de chair ; le drame funèbre se mêla dans l'esprit de Ménélas avec l'impression de terreur qui le

cloua six mois sur son lit, claquant des dents et cherchant en vain des paroles qui se changeaient en bégaiements sur ses lèvres ; sa femme avait dû périr, ni le cocher, ni la voiture n'ayant reparu.

Un peu de mieux se fit enfin sentir, et cet imbécile millionnaire, emporté comme tant d'autres dans le tourbillon d'ambitions et d'appétits avides qui tourbillonnaient sans cesse sur l'Empire, les mouches et les corbeaux faisaient chère lie.

Saisi de la fièvre nobiliaire et ayant déjà goûté le plaisir de faire la roue avec des titres, Joseph Ménélas épousa une jeune fille dotée de seize quartiers et fort légère en vertu, il ajouta à son nom celui de sa première femme et devint le baron Ménélas de La Vallée.

Ménélas faisait tinter son titre comme un baudet sa sonnette.

Au bout de cinq ou six ans il s'était si bien appliqué à l'étude de la généalogie de sa femme, qu'on l'eût beaucoup étonné en lui disant qu'il ne descendait pas des grands bandits féodaux qui faisaient si allègrement pendre les vilains haut et court, mais qui, du moins, étaient braves.

Ce mollusque s'engraissait comme les autres à la curée ; quant aux trois filles qui lui étaient nées, on s'était contenté de leur donner des noms gothiques : Irène, Yseult et Anne, avant de les abandonner aux soins des femmes de chambre.

Pauvres petites victimes de l'opulence ! Sur elles se déversaient les colères froides, sur elles les subalternes froissés vengèrent leurs lentes et muettes douleurs.

(La suite au prochain numéro.)